

OuestConseilsAudit

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne.
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

Dominique DENIEL
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Bernard QUELVEN
Odile RICOULT
Robert ROCUET

Experts comptables
Commissaires aux comptes

**ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS
DU FINISTERE
13, Place Napoléon III
B.P. 33154**

29231 BREST CEDEX 3

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE DU
01.01.2006 AU 31.12.2006**

ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

**13, Place Napoléon III
B.P. 33154**

29231 BREST CEDEX 3

EXERCICE DU 01.01.2006 AU 31.12.2006

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements et de l'association pour son activité propre.

.../...



I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A l'issue de nos contrôles, nous formulons l'observation suivante :

- Le résultat des activités contrôlées a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.5 « Immobilisations corporelles » de l'annexe qui expose les changements de méthodes liés à la première application de la nouvelle réglementation comptable relative aux actifs.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, à l'occasion de la première application de la nouvelle réglementation comptable relative aux actifs, la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe donne toutes les informations requises sur les effets des changements de méthodes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application des méthodes comptables décrites ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

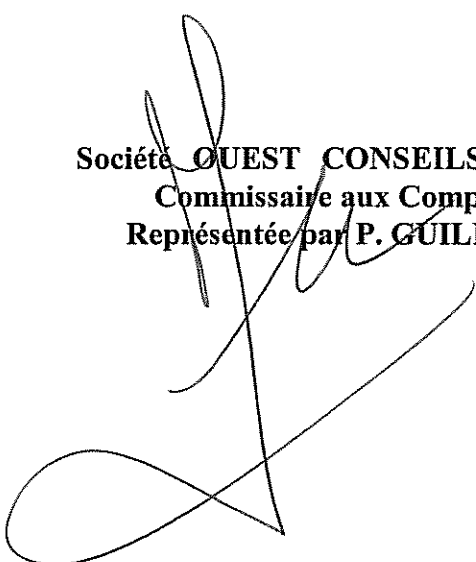
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A QUIMPER, le 30 mai 2007

**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par P. GUILLOU**



ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

BILAN ACTIF	Valeur brute au 31/12/2006	Amortiss. Provisions	Valeur nette au 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2005
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais d'établissement	147 024,30	139 597,92	7 426,38	8 509,98
Frais recherche et développement			0,00	1 515,49
Autres			0,00	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrains et agencements des terrains	463 617,10	67 664,06	395 953,04	437 284,15
Constructions	8 034 728,63	5 261 818,51	2 772 910,12	2 758 148,96
Installations, matériel et outillage	4 220 413,00	3 407 740,67	812 672,33	765 520,65
Autres	7 094 415,24	5 206 378,44	1 888 036,80	1 695 679,34
Immobilisations corporelles en cours	580 777,33		580 777,33	34 342,01
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)</u>				
Participations et créances rattachées	92 809,86	66 423,20	26 386,66	24 526,16
Prêts	598 904,44		598 904,44	543 137,44
Autres	600 987,68	568 786,35	32 201,33	27 536,87
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 833 677,58	14 718 409,15	7 115 268,43	6 296 201,05
<u>STOCKS ET EN COURS</u>				
Matières premières, approvisionnements	94 083,45	6 989,32	87 094,13	92 175,77
En cours de production biens et services	4 834,77		4 834,77	18 859,43
Produits finis et marchandises	96 815,05	9 883,30	86 931,75	101 713,80
<u>CREANCES ET COMPTES RATTACHES</u>				
Avances , acomptes sur commandes			0,00	0,00
Clients et comptes rattachés	3 295 525,74	22 533,76	3 272 991,98	3 425 957,52
Autres créances	518 339,85		518 339,85	668 236,17
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>				
	7 117 868,53		7 117 868,53	5 486 367,95
<u>DISPONIBILITES</u>				
Banque et CCP	432 546,12		432 546,12	161 875,08
Caisse	8 221,92		8 221,92	8 711,36
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 568 235,43	39 406,38	11 528 829,05	9 963 897,08
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	67 152,15		67 152,15	58 516,91
CHARGES A REPARTIR			0,00	0,00
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	67 152,15	0,00	67 152,15	58 516,91
TOTAL GENERAL DU BILAN	33 469 065,16	14 757 815,53	18 711 249,63	16 318 615,04
(1) dont à moins d'un an				0,00
dont à plus d'un an			1 292 701,98	1 230 410,02

OUEST-CONSEILS AUDIT

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
143, Avenue de Kéradenec
B.P. 1355 - 29103 QUIMPER Cedex
Tél. : 02 98 90 00 29 - Fax : 02 98 52 14 78

ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

BILAN PASSIF	Valeur au 31/12/2006	Valeur au 31/12/2005
<u>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</u>		
Valeur du patrimoine intégré	378 079,31	378 079,31
<u>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</u>		
Subventions d'investissement non renouvelables	1 786 034,31	1 778 960,45
<u>RESERVES</u>		
Réserves d'investissement	1 378 123,07	916 352,60
Réserves de trésorerie	1 367 911,42	1 346 744,41
Autres réserves de compensation	613 079,42	537 876,44
<u>RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU</u>		
Report à nouveau	-137 591,91	-55 076,91
Résultat de l'exercice gestion non conventionnée	751 149,02	442 324,47
Résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	459 278,63	-812 052,80
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	-1 104 869,93	-517 979,79
<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES</u>	368 296,53	352 688,48
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>		
Provisions réglementées de trésorerie	184 993,04	178 643,22
Différences sur réalisation d'éléments d'actifs	341 201,77	269 483,76
Autres provisions	237 371,26	
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	6 623 055,94	4 816 043,64
Provisions pour risques	139 525,00	440 078,73
Provisions pour charges	163 884,50	166 988,78
TOTAL PROVISIONS P/ RISQUES ET CHARGES	303 409,50	607 067,51
FONDS DEDIES	1 735 330,61	1 818 616,02
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit (2)	3 854 442,89	3 077 679,87
Emprunts et dettes financières diverses	29 632,41	45 294,80
Avances et acomptes reçus	44,00	536,73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 003 459,65	2 017 672,55
Dettes fiscales et sociales	3 576 723,64	3 432 188,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	412 647,95	171 939,85
Autres dettes	158 137,12	302 606,73
TOTAL DES DETTES ET ASSIMILES (1)	10 035 087,66	9 047 918,92
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	14 365,92	28 968,95
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	14 365,92	28 968,95
TOTAL GENERAL DU BILAN	18 711 249,63	16 318 615,04
(1) dont à moins d'un an	6 893 329,89	6 571 718,39
dont à plus d'un an	3 141 757,77	2 476 200,53
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,00	12 683,41

OUEST-CONSEILS AUDIT
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 143, Avenue de Kéradennec
 B.P. 1355 - 29103 QUIMPER Cedex
 Tél. : 02 98 90 00 29 - Fax : 02 98 52 14 78

COMPTE DE RESULTAT

INTITULES	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
PRODUITS D' EXPLOITATION		
- Ventes de biens et services	32 182 000,83	29 629 094,85
- Production stockée	-24 543,96	24 714,14
- Subvention d'exploitation	49 921,93	104 864,32
- Reprise sur amortissement et provisions	892 103,94	821 992,61
- Autres produits	995 990,09	1 115 230,27
TOTAL DES PRODUITS D' EXPLOITATION	34 095 472,83	31 695 896,19
CHARGES D' EXPLOITATION		
- Achats matières premières et autres approvis.	704 403,96	757 597,75
- Variation de stocks	9 491,40	963,50
- Autres achats et charges externes	7 598 282,29	7 177 271,41
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 661 051,30	1 667 565,77
- Salaires et traitements	14 643 854,13	14 322 783,10
- Charges sociales	6 378 193,98	6 281 291,50
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 151 364,44	1 115 067,19
- Dotations aux provisions	42 214,24	29 917,97
- Dotation aux fonds dédiés	567 649,54	353 411,78
- Autres charges	255 013,51	217 390,58
- Quote-part sur opérations communes de gestion		
TOTAL DES CHARGES D' EXPLOITATION	33 011 518,79	31 923 260,55
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION	1 083 954,04	-227 364,36
PRODUITS FINANCIERS		
- Produits de participation	12 750,00	7 650,00
- Produits de valeurs mobilières et créances d'actif	136 543,62	122 136,64
- Autres intérêts et produits		218,34
- Reprise sur provisions et transfert de charges		0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	149 293,62	130 004,98
CHARGES FINANCIERES		
- Intérêts et charges assimilées	141 517,47	160 553,17
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	141 517,47	160 553
RESULTAT FINANCIER	7 776,15	-30 548,19
RESULTAT COURANT D' EXPLOITATION	1 091 730,19	-257 912,55

COMPTE DE RESULTAT (suite)

INTITULES	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- sur opérations de gestion	41 867,80	53 371,19
- sur opérations en capital	319 585,32	149 685,76
- Reprises sur provisions	98 196,70	12 873,45
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	459 649,82	215 930,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- sur opérations de gestion	107 226,81	189 716,04
- sur opérations en capital	179 035,26	22 630,73
- Dotation aux amortissements et provisions	53 271,29	114 899,41
- Impôt sur les sociétés	1 419,00	500,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	340 952,36	327 746,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL	118 697,46	-111 816
TOTAL DES PRODUITS	34 704 416,27	32 041 831,57
TOTAL DES CHARGES	33 493 988,62	32 411 559,90
RESULTAT NET (EXCEDENT)	1 210 427,65	-369 728,33
EXCEDENT NET DE LA GESTION NON CONVENTIONNEE	751 149,02	442 324,47
EXCEDENT/DEFICIT SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCIERS	459 278,63	-812 052,80
- résultat net de l'année	559 467,63	-698 209,17
- résultat net de l'exercice n-2 non repris par les financeurs	-100 189,00	-113 843,63

OUEST-CONSEILS AUDIT
*Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes*
 143, Avenue de Kéradennec
 B.P. 1355 - 29103 QUIMPER Cedex
 Tél. : 02 98 90 00 29 - Fax : 02 98 52 14 78

PLAN DE L'ANNEXE

page

I – PRINCIPES COMPTABLES

1.1.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	2
1.2.	NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS	4
1.3.	COMPTABILISATION DES RESULTATS N-2 REPRIS PAR LES AUTORITES DE CONTROLE	5
1.4.	TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2005	7
1.5.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8
1.6.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8
1.7.	VALEURS D'EXPLOITATION	9
1.8.	COMPTES DE LIAISON	10
1.9.	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUELABLES	10
1.10.	PROVISIONS REGLEMENTEES	10
1.11.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	11
1.12.	PROVISION POUR CONGES PAYES	11
1.13.	FONDS DEDIES	12
1.14.	COMPTE EPARGNE TEMPS	12
1.15.	COMPLEMENT DE REMUNERATION VERSE AUX T.H.	13
1.16.	CHARGES EXCEPTIONNELLES D'OUVERTURE – FERMETURE D'ETABLISSEMENT	13
1.17.	DONS ET LEGS	14
1.18.	VALORISATION DU BENEVOLAT	14
1.19.	REGIME FISCAL	14

II – TABLEAUX DE L'ANNEXE

2.1.	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	16
2.2.	ETAT DES AMORTISSEMENTS	17
2.3.	ETAT DES STOCKS	18
2.4.	ETAT DES CREANCES D'EXPLOITATION	19
2.5.	TABLEAU DES RESULTATS AFFECTES EN 2005 TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS	20 21
2.6.	ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUELABLES	22
2.7.	ETAT DES PROVISIONS	23
2.8.	TABLEAU DES EMPRUNTS	24
2.9.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	25
2.10.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	26
2.11.	ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	27
2.12.	ETAT DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	28
2.13.	ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET CONTRATS DE LONGUE DUREE	29
2.14.	TABLEAU DE FINANCEMENT	30
2.15.	TABLEAU DES EFFECTIFS	31
2.16.	RESULTAT PAR SECTEUR	32

•••■•••

I - PRINCIPES COMPTABLES

1.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le bilan consolidé de l'Association est issu de l'agrégation de 53 dossiers pour lesquels une comptabilité distincte est tenue. Les différents dossiers comptables composant le Bilan de l'Association sont classés selon deux critères : géographique d'une part et par nature de financeur d'autre part.

Les dossiers comptables sont les suivants :

Origine des ressources

- SERVICES COMMUNS

. Siège	DASS + Conseil Général
. Association - patrimoine non affecté	Produits financiers et accessoires (loyers)
. Services communs	Contribution budgets de production
	ESAT & résidents foyers
. Vie associative	Cotisations adhérents, manifestations diverses
. Budget annexe Association (régul. charges)	

- SECTEUR PETITE ENFANCE & ENFANCE

. CAMSP	CRAMB (80 %) + Conseil Général (20 %)
. Jardin d'enfants les Lucioles	
. IME Jean Perrin	Sécurité Sociale
. IME de l'Elorn	Sécurité Sociale
. IME Primevères	Sécurité Sociale
. SESSAD Jean Perrin	Sécurité Sociale
. SESSAD Elorn	Sécurité Sociale
. SESSAD Primevères	Sécurité Sociale

TAXE D'APPRENTISSAGE

. IME de l'Elorn	Versement T.A.
. IME Primevères	Versement T.A.

- SECTEUR ADULTES

SECTEUR TRAVAIL - AIDE SOCIALE

. ESAT Iroise	Budget Etat
. ESAT Armorique	Budget Etat
. ESAT Concarneau	Budget Etat
. ESAT Ergué	Budget Etat
. ESAT Plonéour	Budget Etat

SECTEUR TRAVAIL - EXPLOITATION

. ESAT Iroise	Production propre
. ESAT Armorique	Production propre
. ESAT Concarneau	Production propre
. ESAT Ergué	Production propre
. ESAT Plonéour	Production propre

SECTEUR HEBERGEMENT - AIDE SOCIALE

. UVE Ergué	Conseil Général
. UVE Concarneau	Conseil Général
. UVE Plonéour	Conseil Général
. UVE Brest	Conseil Général
. UVE Kelou Mad	Conseil Général
. UVE Crozon	Conseil Général
. UVE St Rivoal	Conseil Général
. SASD Brest	Conseil Général
. SASD Concarneau	Conseil Général
. Foyer classique Guipavas	Conseil Général
. Résidence des Vergers – Concarneau	Conseil Général
. Résidence Mathurin-Kerbrat – Plougastel	Conseil Général
. Foyer d'Accueil Ergué	Conseil Général
. Résidence Horizons (F.de vie – FAM)	Conseil Général – CPAM
. Service d'Accueil de Jour Le Landais - Brest	Conseil Général + participation usagers
. SASD Brest	Conseil Général
. SASD Concarneau	Conseil Général
. SAA Plonéour	Conseil Général
. SAA Concarneau	Conseil Général
. SAA Iroise	Conseil Général
. SAA Armorique	Conseil Général
. SAA Ergué	Conseil Général

SECTEUR HEBERGEMENT - RESIDENTS

. UVE Garapin	loyers + APL
. UVE Kelou Mad	loyers + APL
. UVE St Rivoal	loyers + APL
. UVE Crozon	loyers + APL
. UVE Plonéour	loyers + APL
. UVE Ergué	loyers + APL
. UVE Concarneau	loyers + APL

- DIVERS

. Elorn budget annexe IMPro	Production propre
. Activités diverses IME Elorn	Production propre
. Cellule de restauration Plonéour	Budget ESAT et résidents

Modifications apportées en 2006

• Création administrative et budgétaire du SESSAD Elorn

Ce service, agréé pour 45 places en avril 2003, fonctionnait jusqu'alors avec des moyens attribués à l'IME de l'Elorn et au SESSAD Jean Perrin. Depuis le 1^{er} janvier 2005, il a désormais une reconnaissance propre avec création d'un poste de chef de service mais des moyens qui restent pour une part significative financés par des crédits ponctuels (148 K€ en 2006).

Ce service est inscrit dans la programmation PRIAC pour le reliquat de moyens pérennes à obtenir. Moyens pérennes 2006 : 154 k€.

• Ouverture de la résidence Mathurin Kerbrat à Plougastel-Daoulas

Foyer d'hébergement de travailleurs d'ESAT de 38 places. Budget : 1.078 K€.

Ces différents dossiers représentent deux secteurs d'activité distincts :

- Un secteur dit de gestion conventionnée (établissements et services financés par l'Aide sociale du Département ou de l'Etat et par l'Assurance Maladie sous forme d'un prix de journée, de séance ou d'une dotation globale de fonctionnement). Ce secteur d'activité représente pour 2006 un budget de fonctionnement de 25.169 K€ (81 %).
- Un secteur dit de gestion non conventionnée (établissements et services devant générer leurs propres ressources). Ce secteur d'activité affiche pour 2006 un niveau de ressources de 5.765 K€ (19 %). Il s'agit principalement des activités économiques des ESAT, des budgets hôteliers et de la gestion associative.

1.2. NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS

La présentation des comptes 2006 s'inscrit dans le cadre du règlement du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et à l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'Action Sociale et des Familles.

- Les modifications intervenues à partir de 2002 ont concerné principalement la présentation des fonds dédiés et des provisions pour risques et charges. Nous avons constaté en fonds dédiés les sommes inscrites jusque là en provisions pour risques et charges dès lors qu'elles correspondaient à des subventions reçues en 2006 et non engagées à la date du 31 décembre 2006.
 - Les dotations aux fonds dédiés sur subventions reçues et non utilisées se sont élevées à 521.691 € ;
 - Les reprises de provisions sur fonds dédiés se sont élevées à 390.990 € pour l'année 2006 (dont reclassement sur d'autres fonds dédiés pour travaux pour 34.882 €).

Pour l'année 2006, nous avons pratiqué le même classement en fonds dédiés de la provision pour actions de solidarité :

- La dotation de ce fonds s'est élevée à 39.881 € en 2006 ;
- Les reprises sur ce fonds se sont élevées à 26.237 € en 2006.

Pour l'année 2006, nous avons reclassé les provisions pour rémunération des travailleurs handicapés.

On notera que cette provision à caractère prudentiel représentant 3 mois de salaires TH n'a plus le caractère de provisions au sens de la nouvelle réglementation comptable. Elle a donc été reclassée en provisions réglementées (car elle est prévue par une circulaire administrative 60 AS). Elle a été utilisée en 2006 pour couvrir le maintien des salaires TH lors de la fermeture de la scierie pendant 6 mois et a été reconstituée en fin d'année et ajustée en fonction de l'effectif présent.

La dotation de l'année s'élève à 24.294,16 € et la reprise à 10.761,63 €.

- Les modifications apportées par l'arrêté du 14 novembre 2003 concernent principalement :

- Le classement des produits de la tarification (comptes 730 et non plus 706),
- Le classement des résultats sous contrôle des tiers financeurs en

115100 : Excédent sous contrôle de tiers financeur
115190 : Déficit sous contrôle de tiers financeur.

- Un arrêté du 31 décembre 2004 a, par ailleurs, précisé un nouveau mode de comptabilisation des garanties de rémunération versées par l'Etat aux travailleurs d'ESAT (cf. ci-dessous).

- Modifications liées au plan comptable M22.

Les arrêtés du 19 décembre 2005 et du 19 décembre 2006 transposent dans le secteur privé, et notamment pour les établissements et services relevant du titre I de l'article L 312-1 du CASF, le plan comptable M22 applicable aux établissements publics.

Les principales modifications sont la création de nouveaux comptes et notamment le compte 708200 – Participation forfaitaire des usagers, déclinés selon la nature de ces participations :

708210 – Forfait journalier

708220 – Participation aux frais de repas et transport en ESAT

708280 – Autre participation.

Ces créations impliquent la suppression du compte 732000.

1.3. COMPTABILISATION DES RESULTATS N-2 REPRIS PAR LES AUTORITES DE CONTROLE

Il paraît utile de rappeler que les résultats de la gestion conventionnée sont soumis aux vérifications des organismes de contrôle (DASS Etat et DPAS). De ces vérifications résulte une décision quant à la reprise ou non en n + 2 des résultats annoncés.

Ainsi, un résultat déficitaire constaté en 2006 fera l'objet d'un financement au cours de l'année 2008, par le biais d'une majoration du prix de journée ou de la dotation globale de fonctionnement.

A l'inverse, un excédent constaté et accepté par l'organisme de contrôle en 2006 fera l'objet d'un « remboursement » de la part de l'Association par le biais d'une minoration du prix de journée ou de dotation globale selon le cas en 2008.

Il en ressort que ces résultats comptabilisés en haut de bilan au titre de l'année n (en « résultat de l'exercice » sous contrôle de tiers financeur) deviennent de fait en n + 1 :

- un droit de créance sur l'administration s'il s'agit d'un déficit à récupérer,
- une dette envers l'administration s'il s'agit d'un excédent à reverser.

Il en résulte le traitement comptable suivant des résultats de la gestion conventionnée, conformément au nouveau plan comptable des Associations :

• **Sur la présentation du résultat**

- Les résultats de l'exercice en cours (2006) sont comptabilisés dans les comptes de la classe 12 : « résultat de l'exercice » ; ils se détaillent ainsi :

1. Résultat de la gestion non conventionnée	751 149,02 € (excédent)
2. Résultat de la gestion conventionnée sous contrôle de tiers financeur	459 278,63 € (excédent)

Il faut noter que le résultat de la gestion conventionnée apparaissant au compte 12 ne peut être comparé au résultat d'une entreprise commerciale puisqu'il se détermine à partir de la « règle du jeu » de la réglementation des prix de journée qui attribue aux établissements les moyens financiers, par prix de journée ou dotation globale.

- Les résultats de la gestion conventionnée de l'exercice précédent (2005), suite au contrôle de l'administration au cours de l'exercice en cours (2006) sont inscrits au compte 115 « Résultats sous contrôle de tiers financeurs » (cf. point 1.4) :

- . 115100 : « Excédent sous contrôle de tiers financeur » par le crédit du compte 12
- . 115190 : « Déficit sous contrôle de tiers financeur » par le débit du compte 12.

• **Sur la présentation des produits d'exploitation**

Les résultats de l'exercice n - 2 (2004) inscrits aux comptes 115 après examen par l'administration en 2005 sont imputés en 2006 (année de la « reprise ») aux comptes :

672000 : « Reprise de déficits n - 2 »	509 461,96 €
772000 : « Reprise d'excédents n - 2 »	40 820,00 €.

Ces charges et produits exceptionnels financés en 2006 par une augmentation des prix de journée ou de la D.G.F. (s'agissant d'un déficit) ou par une minoration (s'agissant d'un excédent), sont retraités dans les charges et produits d'exploitation de l'exercice pour affecter :

- en atténuation des charges exceptionnelles, la majoration du prix de journée ou de la dotation globale qui finance les déficits n - 2, soit 406.466 € ;
- en atténuation des produits exceptionnels, la minoration du prix de journée ou de la dotation globale qui permet la reprise des excédents n - 2, soit 40.820 €.

Ceci aboutit à une stricte neutralité dans la présentation des résultats 2006 de ce mécanisme de reprise de résultat en n + 2.

Toutefois, 100.189 € de résultats 2004 acceptés par le financeur (déficit net) n'ont pas été refinancés dans les dotations 2006 (secteur ESAT). Ils restent en charges exceptionnelles au compte de résultat 2006.

1.4. TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2005

S'agissant de la gestion conventionnée, le compte administratif est déposé auprès des financeurs afin de leur présenter les dépenses et les produits réalisés dans l'année au regard des budgets accordés. La présentation de ces comptes administratifs suit le nouveau cadre normalisé défini par arrêté du 30 janvier 2004 pris en application de l'article 48 du décret budgétaire et comptable n° 2003-1010 du 22 octobre 2003.

Le contrôle effectué par les autorités de contrôle sur les comptes administratifs des établissements peut avoir lieu après la clôture de l'exercice comptable. Il en ressort que l'affectation définitive du résultat peut n'intervenir qu'après la tenue de l'Assemblée Générale.

Deux cas peuvent se présenter :

- Le résultat du compte administratif n'est pas retenu en totalité par le financeur (refus de prise en compte des dépassements de dépense), l'écart vient alors s'imputer sur les comptes de report à nouveau ou en annulation de provisions s'il s'agit de refus de provisions.
Le résultat accepté par le financeur est alors affecté aux comptes 115 « Résultats sous contrôle de tiers financeur » et sera imputé sur le budget n + 2 selon le mécanisme décrit au point 1.2.
- Le résultat accepté par le financeur (après correction éventuelle) fait l'objet avec son accord d'une affectation totale ou partielle à des mesures d'investissements. Cette affectation est constatée au compte 10682 « Excédent affecté à l'investissement ».
Une affectation au financement de mesures d'exploitation (ex. indemnités de départ en retraite), en réserve de compensation ou en réserve de trésorerie peut aussi être décidée suite aux nouvelles dispositions du décret visé ci-dessus.

Concernant les résultats 2005, les traitements comptables ont été les suivants :

Pour le secteur financé par le Conseil Général, les comptes administratifs 2005 ont fait l'objet d'un examen dont les réponses nous sont parvenues le 10.11.2006.

Les résultats 2005 présentés à 318.162 € (déficit net) ont donc ainsi été affectés :

- 390.228 € (déficits) dans les comptes de résultats sous contrôle de tiers financeur (115190) ;
- 6.487 € (excédents) dans les comptes de résultats sous contrôle de tiers financeur (115100) ;
- 2.481 € (déficits nets) ont été imputés sur les réserves de compensation et 8.873 € sur les reports à nouveau au titre des résultats non repris par le financeur pour les services à dotation globale (Sections d'Ateliers Alternés et Accueil de jour).
- 59.187 € (excédent) ont été affectés en réserve d'investissement et réserve de trésorerie.

Les charges nettes refusées par le financeur à hauteur de 40.416 € font l'objet d'une contestation dans le cadre de la procédure contradictoire des budgets 2007. Elles n'ont donc pas été imputées sur les réserves associatives.

Pour le secteur financé par l'Etat, les résultats 2005 présentés à 493.891 € (déficit net) ont été ainsi affectés :

- 699.677 € (déficits) doivent être refinancés dans les budgets 2006 et 2007 ou reversés (CAMSP),
- 55.414 € (excédents) ont été affectés en réserve de compensation,
- 86.930 € (excédents) ont été affectés en réserves d'investissement,
- 63.442 € (excédents) ont été affectés en provision pour départ en retraite.

Les charges refusées par le financeur pour 91.219 € font l'objet d'une contestation dans le cadre de la procédure contradictoire des budgets 2007. Elles n'ont donc pas été imputées sur les réserves associatives.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine (coût historique). Les amortissements sont calculés exclusivement selon la méthode linéaire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

. Constructions et installations	10 à 30 ans (exceptionnellement 40 ans)
. Matériels et outillages	3 à 10 ans
. Autres immobilisations	5 à 10 ans

Dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient, un amortissement exceptionnel peut être pratiqué.

Méthode des amortissements par composants

L'Association a mis en œuvre en 2006 l'approche par composants issue des normes IFRS, en décomposant dans la gestion des immobilisations les biens immobiliers dont l'Association est propriétaire et qui relèvent de cette approche par composants.

Pratiquement, les biens concernés ont été identifiés, décomposés, ce qui génère un surcoût d'amortissement de 2.275 € qui a été constaté dans les comptes.

1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- Avance financière ADGAP (Association de Gestion des Ateliers Protégés)

Le redressement économique de l'ADGAP a permis de procéder en 2004 au remboursement partiel de l'avance consentie par les Papillons Blancs pour un montant de 90.000 €. L'avance s'élève à 90.000 € au 31 décembre 2006 et est provisionnée à 100 %. Cette provision est maintenue au 31 décembre 2006.

- Créances DASS 1985-1986

Ces créances d'un montant de 478.786 € assorties d'une provision de même montant avaient fait l'objet d'une passation en pertes irrécouvrables au 31 décembre 2000 avec reprise de la provision correspondante.

Une lettre de la DGAS /5B du 09.08.2002 fait valoir que ces créances ne sont ni douteuses ni irrécouvrables et qu'en cas de fermeture de la structure, elles devront être réglées par l'Etat.

Ces créances ont été réintégrés à l'actif du bilan au 31 décembre 2002 et nous avons constitué en 2002 une nouvelle provision pour dépréciation de même montant par les comptes de produits et charges exceptionnels.

- Participation SOFIMER

Compte tenu du dépôt de bilan de cette société intervenu en novembre 2003, les parts détenues dans le capital de cette société ont été dépréciées à 100 %, soit 20.688 €.

- Créances financières sur le CILA

Il s'agit des versements de participation à l'effort de construction effectués depuis 1992 au CILA (Comité Interprofessionnel du Logement) sous forme de prêt remboursable à 20 ans.

Le versement effectué en 2006 pour 55.767 € a été inscrit en immobilisation financière et ce traitement génère un produit exceptionnel de même montant.

1.7. VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat, les stocks de produits finis à leur prix de revient.

Concernant les en-cours de production, ils sont chiffrés selon le cas sur la base d'un prix de revient ou d'une décote sur le prix de vente.

Dés lors que l'on constate des risques de non-usage futur de transformation ou de commercialisation ou des risques de commercialisation à un prix inférieur au prix d'achat ou de revient, on constate une provision pour dépréciation pour corriger la valeur au bilan.

S'il n'y a pas eu de rotation des matières premières en stocks dans l'année, la provision est de 50 %, elle est portée à 100 % si pas de rotation sur les deux dernières années.

Cette provision s'est élevée à 4.807 € en 2006. Une reprise de provision de 4.954 € a été pratiquée par ailleurs.

1.8. COMPTES DE LIAISON

Les opérations comptables relatives aux fonctions achats, ventes, caisse sont assurées sur le lieu où se crée l'événement (c'est-à-dire au sein de l'établissement ou du service).

Concernant les opérations de trésorerie :

- Soit elles sont initiées par le Siège sur le compte bancaire de l'établissement et imputées directement dans la comptabilité de l'établissement (ex. règlement fournisseurs) ;
- Soit elles sont réalisées par le Siège sur un compte bancaire pivot à partir duquel elles sont ensuite réaffectées dans chaque comptabilité d'établissement par le jeu d'un compte de liaison (encaissement des produits, règlement des salaires et charges sociales....).

Le principe de stricte réciprocité des comptes de liaison débiteurs et créditeurs aboutit à leur élimination lors de l'établissement du bilan consolidé de l'Association.

1.9. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES

Lorsque l'arrêté de subvention précise le caractère renouvelable de la subvention, cette dernière est réintégrée au compte de résultat par fraction correspondant au montant de l'amortissement constaté sur les biens financés par la subvention (biens immobiliers ou mobiliers).

Sur l'exercice 2006, nous avons porté en produit à recevoir une subvention d'équipement du Conseil Général de 26.260 € pour la Résidence Mathurin-Kerbrat et une subvention de la CNSA de 26.605 € pour la Résidence Horizons. Par ailleurs, nous avons réintégré au compte de résultat une quote-part de ces subventions pour un montant de 25.356 € (correspondant à l'amortissement constaté).

Subventions taxes d'apprentissage

Les sections IMPro des Instituts Médico-Educatifs sont habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage. La collecte est inscrite au passif du bilan dans les subventions d'investissements renouvelables (solde au 31 décembre 2006 : 394.104 €). Elle est reprise au compte de résultat chaque année au prorata de l'amortissement sur les biens qu'elle a servi à financer (reprise 2006 : 18.457 €). La collecte de l'année s'est élevée à 33.939 €.

1.10. PROVISIONS REGLEMENTEES - DIFFERENCE SUR REALISATION D'ACTIFS

Nous nous sommes conformés aux dispositions de la M21 bis concernant la constatation des plus ou moins values de cession pour le secteur dit de gestion conventionnée.

Le traitement comptable est le suivant :

- S'agissant d'une plus value de cession, on constate une provision au compte 148600 par le débit du compte 68746 « Dotation aux provisions réglementées » ;
- S'agissant d'une moins value de cession, on constate une reprise de provision du compte 148600 par le crédit du compte 78746 « Reprise de provisions réglementées ».

Ce traitement comptable aboutit à une stricte neutralité des opérations de cession d'actif dans l'exécution budgétaire de l'année, les + ou - values venant abonder ou réduire la réserve constituée. Sur l'exercice 2006, nous avons ainsi doté 35.746 € à cette réserve et repris 669 €.

Les produits de cessions sur la gestion non conventionnée font partie intégrante du résultat. Ils se sont élevés à 95.251 €.

1.11. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Dès lors qu'un événement de nature exceptionnelle peut entraîner des conséquences sur le plan financier pour l'Association, le risque fait l'objet d'une appréciation objective et réaliste tant sur le plan de la probabilité de réalisation de ce risque que sur son évaluation financière.

Engagements sur les indemnités de départ en retraite des salariés

- 66.546 € ont été repris en 2006 en secteur de gestion conventionnée,
- 63.442 € ont été dotés par affectation d'excédents.

Le reliquat de provisions au 31 décembre 2006 est de 164 K€.

Au titre des provisions pour risques sociaux (dont rappel de salaires), une provision de 14.400 € a été faite et une provision, devenue sans objet, de 94.240 € a été reprise.

1.12. PROVISION POUR CONGES PAYES

La provision pour congés payés dus aux salariés est comptabilisée en dettes à court terme (compte 428200). Le principe de provision qui obéit à une obligation comptable n'est pas reconnu par nos autorités de contrôle et elle n'est donc pas financée par les fonds publics.

Sa constitution s'est faite sur les résultats antérieurs de la gestion non conventionnée et donc par imputation sur les réserves.

Pendant plusieurs années, nous avons entrepris d'actualiser cette provision qui ne représentait pas la réalité des droits acquis par les salariés à la date du 31 décembre. En 2006, la provision constatée de 26.350 € porte la dette inscrite en court terme à 1.448.929 €, ce qui correspond à la réalité des droits acquis et valorisés dans les états de paie au 31 décembre 2006.

1.13. FONDS DEDIES

1. Fonds dédiés ARTT

Le dispositif de financement des postes ARTT (20 postes ETP créés) a pris fin le 28 février 2005. Pour autant, le financement pérenne n'étant pas assuré par nos financeurs, les mécanismes suivants ont été mis en place :

- Dans le secteur Etat, les ressources liées à l'effet blocage valeur du point ont été pérennisées dans les budgets 2006. Le complément de ressources est assuré par les aides Fillon et le reliquat par une reprise de provisions antérieures.
- Dans le secteur Conseil Général, les postes ARTT sont intégrés dans la masse salariale budgétée. Un mécanisme de reprise des provisions sur deux ans est mis en place pour atténuer les surcoûts.

Ceci se traduit en 2006

- par une reprise du fonds dédié ARTT de 388.892 €, dont 85.608 € en gestion non conventionnée,
- par une dotation de 6.077 €.

Au 31 décembre 2006, le fonds dédié ARTT représente 345.951 €.

2. Fonds dédiés sur subventions allouées

Le nouveau plan comptable des associations ouvre la possibilité de constater les dépenses restant à engager sur des subventions accordées dans l'année. A ce titre, nous avons constaté 521.692 € de charges à engager à partir de 2007 mais dont le financement a été assuré dans les budgets alloués en 2006.

Cette charge a été constatée en dotation d'exploitation aux fonds dédiés pesant sur le résultat d'exploitation et non sur le résultat exceptionnel car l'allocation versée a été attribuée comme un produit d'exploitation par les financeurs.

De la même manière, nous avons repris les ressources utilisées en 2006 au titre de subventions antérieurement reçues pour 390.990 €.

1.14. COMPTE EPARGNE-TEMPS

Introduit par l'accord ARTT cadre de notre branche professionnelle du 12 mars 1999 et l'accord Papillons Blancs agréé en février 2000, l'adhésion de l'Association au groupe Médéric pour la gestion de ce compte épargne-temps est effective.

Nous avons constaté en charges de l'exercice 2006 les sommes versées à ce compte épargne-temps pour les jours abondés en 2005 pour les salariés intéressés par ce dispositif.

Ces sommes représentent un montant global de 51.463 €, frais de gestion du CET compris.

Conformément aux accords avec nos financeurs, le financement des coûts est assuré par une reprise de provision ARTT équivalente au compte 788 pour le secteur Etat.

Pour le secteur Conseil Général, du fait de la position du financeur, ces coûts sont désormais inscrits en gestion associative (8.584 €) de même que les remboursements afférents.

Au titre des années 2002 à 2005, 98.474 € de coûts CET ont été régularisés après refus du financeur et imputés en report à nouveau déficitaire.

1.15. COMPLEMENT DE REMUNERATION VERSE AUX TRAVAILLEURS HANDICAPES

L'Association verse aux travailleurs handicapés un complément de rémunération équivalent à 50 % du SMIC mensuel pour le compte de la DDTE qui nous le rembourse. Ce complément de rémunération était constaté directement en créances d'exploitation.

Un arrêté du 31 décembre 2004 précise le mode de comptabilisation suivant dans les charges d'exploitation à compter du 1er janvier :

- en 643100 : le salaire direct ESAT,
- en 643200 : le complément de rémunération DDTEFP.

Nous avons par ailleurs créé le compte 645680 « Charges sur compléments de rémunération TH ».

Le remboursement perçu par la DDTE est imputé aux comptes suivants :

- 643900 – Remboursement GRTH DDTEPP
- 645900 – Remboursement charges sur GRTH

Ceci aboutit à une stricte neutralité de ces charges au compte de résultat.

Les compléments de rémunération versés, inclus les charges sociales, représentent 4.793.299 € pour l'année 2006.

Au 31 décembre 2006, nous avons une créance sur la DDTE de 461.446 € contre 8.490 € au 31 décembre 2005. Cette créance a été versée en février 2007.

1.16. CHARGES EXCEPTIONNELLES D'OUVERTURE – FERMETURE D'ETABLISSEMENT

Concernant l'ouverture du foyer de Plougastel et la fermeture (temporaire) du foyer UVE Péguy et celle (définitive) du foyer UVE Robespierre, des charges exceptionnelles ont été identifiées (embauches anticipées, coût de fonctionnement ou de structure avant ouverture ou après fermeture) pour un montant de 191 K€. Ces charges engagées dans l'année sont inscrites dans les comptes en globalité, sachant que leur financement est étalé dans les budgets sur trois ans au prorata temporis (accord du financeur).

Ceci se traduit pour l'exercice 2006 pour cet établissement par un déficit exceptionnel de 170 K€ qui sera repris dans les modalités décrites ci-dessus.

1.17. DONN ET LEGS

Notre Association, affiliée à l'UNAPEI qui est reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons.

- Concernant les dons manuels (remise de sommes d'argent), ils sont inscrits en compte de produits (soit 1.610 €) ;
- Concernant les legs (dispositions incluses dans un testament), dans la mesure où la libéralité n'est pas assortie d'un droit de reprise et qu'elle ne concerne pas un bien amortissable, le legs est comptabilisé en réserves.

L'Association n'a pas été attributaire de legs en 2006 mais une régularisation d'un legs antérieur est intervenue pour 2.845 €.

1.18. VALORISATION DU BENEVOLAT

L'Association des Papillons Blancs du Finistère est une association « Loi 1901 » dont les membres du Conseil d'Administration et les adhérents sont des parents bénévoles. On peut estimer ce bénévolat sur la base de 770 journées, représentant l'équivalent de 3,5 ETP postes salariés. Cette contribution, valorisée sur la base du SMIC annuel, s'élève à environ 82.000 € (charges comprises).

Ces sommes ne sont pas traduites dans les charges et produits d'exploitation de l'exercice.

1.19. REGIME FISCAL

Le statut juridique de l'Association qui, de plus exerce ses activités dans le champ social et médico-social, qualifie une gestion dite désintéressée qui la place hors du champ d'application des impôts commerciaux (TVA, I.S., taxe professionnelle).

L'Association a cependant, pour les activités économiques des ESAT, renoncé à ce droit à exonération et soumis par option expresse ses activités à la TVA.

Par ailleurs, l'Association, en tant que OSBL (organisme sans but lucratif) est redevable de l'impôt sur les sociétés au taux réduit au titre de sa seule gestion patrimoniale (revenus mobiliers et fonciers). Cet impôt s'est élevé à 1.419 € en 2006.

II – TABLEAUX DE L'ANNEXE

- ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
- ETAT DES AMORTISSEMENTS
- ETAT DES STOCKS
- ETAT DES CREANCES D'EXPLOITATION
- TABLEAU DES RESULTATS AFFECTES AU COURS DE L'EXERCICE 2005 ET DES RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS
- ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES
- ETAT DES PROVISIONS
- TABLEAU DES EMPRUNTS
- ENGAGEMENTS FINANCIERS
- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
- ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
- ETAT DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR
- ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS LONGUE DUREE
- TABLEAU DE FINANCEMENT
- TABLEAU DES EFFECTIFS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Début d'exercice valeurs brutes	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Fin d'exercice Valeurs brutes
		Acquisitions	Réévaluations	Cessions	Virements poste à poste	
		apports		Mise h.s.	autres	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	130 656,70					130 656,70
Autres immobilisations	16 367,60					16 367,60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	497 455,31			33 838,21		463 617,10
Constructions						
.sol propre	4 964 980,66			165 186,64		4 799 794,02
.sol d'autrui	2 016,44					2 016,44
.Agencements sur sol propre	2 156 796,68	399 786,56		18 528,00		2 538 055,24
.Agencements autres	733 419,31	7 689,21		46 245,59		694 862,93
Matériel & outillage	3 783 726,10	284 547,77		75 178,12		3 993 095,75
Agencs, installations sur mat. out.	215 608,05	11 709,20				227 317,25
Autres immobilisations corporelles						
.Agencements	1 369 293,37	39 204,69		3 612,95		1 404 885,11
.Matériel de transport	3 126 345,92	477 404,10		206 466,01		3 397 284,01
.Matériel et mobilier de bureau	953 141,41	106 272,73		14 623,63		1 044 790,51
-Matériel et mobilier informatique	1 124 796,63	130 053,22		7 773,84		1 247 076,01
-Autres immobilisations	379,60					379,60
.Taxe d'apprentissage						
Immobilisations corporelles en cours	34 342,01	580 777,33		34 342,01		580 777,33
Avances & acomptes						
TOTAL	19 109 325,79	2 037 444,81	-	605 795,00	-	20 540 975,60
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres immobilisés	90 949,36	1 860,50				92 809,86
Prêts	1 111 923,79	55 767,00				1 167 690,79
Dépôts & cautionnements	27 536,87	8 518,69		3 854,23		32 201,33
TOTAL	1 230 410,02	66 146,19		3 854,23		1 292 701,98
TOTAL GENERAL	20 339 735,81	2 103 591,00		609 649,23		21 833 677,58

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	AUGMENTATION	DIMINUTIONS	Fin d'exercice
		Dotations Transferts	Reprises Cessions	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	122 146,72	1 564,26		123 710,98
Autres immobilisations	14 852,11	1 034,83		15 886,94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	54 271,87	9 707,53		63 979,40
Constructions				
sol propre	3 350 818,09	173 429,69	139 431,63	3 384 816,15
sol d'autrui	1 943,91	72,52		2 016,43
Agencements, aménagements	1 746 302,13	176 415,24	47 731,44	1 874 985,93
Installations, Matériel & outillage	3 233 813,51	246 333,64	72 406,48	3 407 740,67
Autres immobilisations corporelles				
Agencements & aménagements	1 113 922,52	71 061,05	2 300,18	1 182 683,39
Matériel de transport	2 206 002,46	330 070,22	203 677,91	2 332 394,77
Mob., mat. bureau, informatique	1 558 048,72	150 402,57	17 530,61	1 690 920,68
Immob., taxe d'apprentissage				
Autres immobilisations	303,88	75,72		379,60
Amortissements à régulariser	5 899,29		2 214,63	3 684,66
TOTAL	13 271 326,38	1 157 568,18	485 292,88	13 943 601,68
TOTAL GENERAL	13 408 325,21	1 160 167,27	485 292,88	14 083 199,60

ETAT DES STOCKS

	Début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	93 947,49	14 281,04		89 999,65
En-cours de production	18 909,43		14 074,66	4 834,77
Produits ou Travaux finis	111 694,11	3 807,41	18 686,47	96 815,05
Produits entretien	2 648,81		740,60	1 908,21
Approvisionnements combustibles	2 568,79		393,20	2 175,59
TOTAL GENERAL	229 768,63	18 088,45	33 894,93	195 733,27

ETAT DES PROVISIONS - STOCKS

	Début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	6 989,32			6 989,32
Produits entretien				
En-cours de production	50,00		50,00	0,00
Produits ou Travaux finis	9 980,31	4 807,43	4 904,44	9 883,30
TOTAL GENERAL	17 019,63	4 807,43	4 954,44	16 872,62

ETAT DES CREANCES D' EXPLOITATION

NATURE	Créance au 31/12/2006	Créance au 31/12/2005
SECTEUR CONVENTIONNE	1 617 062	2 225 442
SIEGE SOCIAL	2 646	2 826
. CAT - AIDE SOCIALE	61 607	121 284
Créances DDASS Etat - Dotation globale	1	
Autres créances	61 606	121 284
. Secteur Enfance (IME CAMSP)	1 224 248	1 012 551
.Créances - Prix de journée CPAM et C. Gal	1 179 320	964 397
.Créances Dotation globale		
Autres créances	44 928	48 154
Secteur hébergement	328 561	1 088 781
.Créances Prix de journée DPAS	164 150	605 881
.Autres créances (dont récupération de ressources)	164 411	482 900
SECTEUR NON CONVENTIONNE	1 678 463	1 233 459
. CAT - PRODUCTION	1 489 488	998 188
.Créances commerciales	988 011	929 387
DDTE - Complément de rémunération TH	459 027	8 491
.Autres créances	42 450	60 310
. FOYERS D' HEBERGEMENT	183 489	206 442
.Créances sur les résidents	97 272	132 236
.Autres créances	86 217	74 206
. ASSOCIATION ET DIVERS	5 486	28 829
.Autres créances	5 486	28 829
TOTAL GENERAL	3 295 526	3 458 901

TABLEAU DES RESULTATS DE LA GESTION NON CONVENTIONNEE
AFFECTATION DES RESULTATS 2005

	RESULTATS 2005 A AFFECTER		AFFECTATION EN RESERVES OU EN REPORTS A NOUVEAU				SOLDE
	DEFICIT	EXCEDENT	EXCEDENT 106860	EXCEDENT 106820	IMPUTATION 1486/141870	EN RAN 111/119000	
SECTEUR NON CONVENTIONNE							
- CAT - Production		383 210,90		383 210,90			0,00
- Foyers Résidents	9 721,23	16 071,05			6 349,82		0,00
- Divers		7 075,78	7 075,78				0,00
- Association	29 720,75	75 408,72		-46 029,94	36 641,00	55 076,91	0,00
TOTAL	39 441,98	481 766,45	7 075,78	337 180,96	42 990,82	55 076,91	0,00

**ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
RENOUVELABLES**

	Début d'exercice	DOTATIONS	DIMINUTIONS	Fin d'exercice
			Reprises	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
.Etat (Santé)				
.Collectivités - Mutuelles -divers				
.Taxe d'apprentissage	59 546,76	16 217,51	18 457,05	57 307,22
.Conseil Général	293 141,72	43 203,66	25 356,07	310 989,31
TOTAL GENERAL	352 688,48	59 421,17	43 813,12	368 296,53

PAPILLONS BLANCS FINISTERE	EXERCICE DU 01.01.2006 AU 31.12.2006
----------------------------	--------------------------------------

ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	AUGMENT. Dotations exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Réserves de trésorerie	178 643,22	16 071,05	9 721,23	184 993,04
Autres provisions réglementées	269 483,76	120 097,39	48 379,28	341 201,87
Pour salaires travailleurs handicapés	0,00	237 371,26	0,00	237 371,26
TOTAL	448 126,98	373 539,70	58 100,51	763 566,17
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
.Pour indemnités départ en retraite	166 988,78	63 442,00	66 546,28	163 884,50
.Pour salaires travailleurs handicapés	223 838,73	24 294,16	248 132,89	0,00
.Autres provisions pour risques	216 240,00	18 819,46	95 534,46	139 525,00
TOTAL	607 067,51	106 555,62	410 213,63	303 409,50
FONDS DEDIES				
.Pour travaux, grosses réparations	121 597,04	66 882,41	15 082,15	173 397,30
.Fonds dédiés ARTT	625 381,76	109 461,07	388 891,95	345 950,88
.Fonds dédiés sur subventions recues	503 822,91	521 691,53	390 990,32	634 524,12
.Fonds dédiés pour actions de solidarité	567 814,31	39 881,01	26 237,01	581 458,31
TOTAL	1 818 616,02	737 916,02	821 201,43	1 735 330,61
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations en cours	0,00			0,00
Sur immobilisations financières	635 209,55	0,00	0,00	635 209,55
Sur comptes clients et débiteurs	32 943,68	2 436,92	12 846,84	22 533,76
Autres provisions pour dépréciation	17 019,63	4 807,43	4 954,44	16 872,62
TOTAL	685 172,86	7 244,35	17 801,28	674 615,93
TOTAL GENERAL	3 558 983,37	1 225 255,69	1 307 316,85	3 476 922,21

TABLEAU DES EMPRUNTS

N° de Compte	BANQUE	Année	Durée	Taux	MONTANT NOMINAL	Capital restant dû	moins 1 an	1 an et -de 5 ans	(+) 5 ans	Rembst capital 2006
B,C,M,E,										
16400100	B,C,M,E,	1988	20	9	152 449,02	15 321,37	15 321,37			14 056,26
16400200	B,C,M,E,	1993	15	7,7	304 898,03	70 551,83	29 867,19	40 684,64		27 673,96
16400300	B,C,M,E,	1994	12	6,5	61 250,67	-				10 960,41
16400600	B,C,M,E,	1999	15	5,4	198 183,72	125 104,94	12 864,03	58 946,18	53 294,73	12 192,20
16400700	B,C,M,E,	1999	15	5,4	205 806,17	109 763,36	13 720,40	54 881,60	41 161,36	13 720,40
16400800	B.C.M.E	2001	8	5,7	144 826,56	47 555,08	20 390,01	27 165,07		19 268,82
16400900	B,C,M,E,	2001	5	4,95	267 700,00	-				58 933,11
16401000	B,C,M,E,	2002	10	5	216 000,00	142 204,56	20 856,91	94 608,55	26 739,10	19 845,86
16401100	B,C,M,E,	2002	5	4,3	304 000,00	66 109,12	66 109,12			63 340,93
16401200	B,C,M,E,	2006	5	3,85	622 300,00	622 300,00	115 109,64	507 190,36		
S/ TOTAL B,C,M,E,					2 477 414,17	1 198 910,26	294 238,67	783 476,40	121 195,19	239 991,95
CREDIT COOPERATIF										
16420400	CRDT COOP	2003	5	3,25	120 000,00	50 377,65	24 716,26	25 661,39		23 900,54
16420500	CRDT COOP	2003	7	3,5	86 000,00	51 722,45	12 169,54	39 552,91		11 761,40
16420600	CRDT COOP	2003	5	3,8	160 000,00	67 651,06	33 185,96	34 465,10		31 954,28
16420700	CRDT COOP	2005	5	2,77	187 783,00	143 239,57	36 759,31	106 480,26		35 758,42
16420800	CRDT COOP	2006	5	3,42	186 000,00	186 000,00	7 217,84	41 769,11	137 013,05	
S/ TOT, CRDT COOP,					739 783,00	498 990,73	114 048,91	247 928,77	137 013,05	103 374,64
CREDIT LOCAL ASSOCIATIF										
16490100	C.LOCAL ASS	1993	20	7,52	381 122,54	195 422,92	22 453,82	107 152,08	65 817,02	20 948,47
16490200	C.LOCAL ASS	1993	20	7,08	243 918,43	122 607,50	14 288,03	67 425,97	40 893,50	13 387,93
S/ TOT, CRDT LOCAL ASSOCIATIF					625 040,97	318 030,42	36 741,85	174 578,05	106 710,52	34 336,40
CRAMB										
16490300	CRAMB	1995	20	0	68 602,06	31 213,97	3 430,10	13 720,40	14 063,47	3 430,10
16490400	CRAMB	2001	10	0	57 168,38	22 867,34	5 716,84	17 150,50		5 716,84
S/ TOT, CRAMB					125 770,44	54 081,31	9 146,94	30 870,90	14 063,47	9 146,94
CREDIT LYONNAIS										
16440100	CREDIT LYONNAIS	1991	15	5,63	99 091,86	-				6 604,08
S/ TOT, CREDIT LYONNAIS					99 091,86	-	-	-	-	6 604,08
DIVERS										
16490500	CREDIT FONCIER	1991	25	7	457 347,05	330 131,08	23 213,99	123 007,34	183 909,75	18 259,00
16430100	SOCIETE GENERALE	1995	15	7,3	137 204,11	60 979,51	15 244,92	45 734,59		15 244,92
16410100	B P O	2002	10	5,1	253 065,00	160 903,99	24 725,12	112 439,04	23 739,83	23 503,38
16410200	B P O	2002	5	4,65	114 750,00	18 948,17	18 948,17			24 263,44
S/ TOT, DIVERS EMPRUNTS					962 366,16	570 962,75	82 132,20	281 180,97	207 649,58	81 270,74
CREDIT AGRICOLE										
16460200	CREDIT AGRICOLE	2004	10	3,5	78 000,00	64 495,43	7 113,54	31 067,87	26 314,02	6 869,92
16460300	CREDIT AGRICOLE	2004	15	4,1	80 000,00	71 941,64	4 282,51	18 988,85	48 670,28	4 111,34
16460100	CREDIT AGRICOLE	2004	5	3,15	335 000,00	207 270,55	66 934,10	140 336,45		64 866,58
16460400	CREDIT AGRICOLE	2005	5	2,85	273 000,00	208 337,80	53 406,28	154 931,52		51 910,34
16460500	CREDIT AGRICOLE	2005	10	3,35	90 000,00	80 322,00	8 038,28	34 974,12	37 309,60	7 774,56
16460600	CREDIT AGRICOLE	2006	10	3,45	70 000,00	70 000,00	4 456,95	25 810,62	39 732,43	
16460700	CREDIT AGRICOLE	2006	5	3,15	186 000,00	186 000,00	26 074,28	149 916,50	10 009,22	
16460800	CREDIT AGRICOLE	2006	10	3,95	225 100,00	225 100,00	13 986,52	81 975,20	129 138,28	
16460900	CREDIT AGRICOLE	2006	20	3,75	100 000,00	100 000,00	3 427,39	15 063,51	81 509,10	
S/ TOT, DIVERS EMPRUNTS					1 437 100,00	1 213 467,42	187 719,85	653 064,64	372 682,93	135 532,74
TOTAL PAPILLONS BLANCS					6 486 568,60	3 854 442,89	724 028,42	2 171 099,73	959 314,74	610 257,49

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE		MONTANT
ENGAGEMENTS DONNES		1 395 131
. Hypothèques	0	
. Nantissements matériel	252 099	
. Nantissements titres	613 734	
. Cautions	194 430	
. Promesses d'affectation hypothécaire	234 868	
. Nantissements créances	100 000	
ENGAGEMENTS RECUS		981 015
. Cautions obtenues		
. Conseil Général	70 552	
. Ville de Brest	76 301	
. Ville de Ergue-Gaberic	330 131	
. Ville de Guipavas	318 031	
. Ville de Plonéour	186 000	

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES
ET DES DETTES**

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
. Prêts	598 904		598 904
. Autres immobilisations financières	693 798		693 798
Créances de l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux	26 032		26 032
. Autres créances clients	3 269 494	3 269 494	
. Personnel et comptes rattachés	55 769	55 769	
. Sécurité Sociale & organismes soc.	1 853	1 853	
. Etat	2 969	2 969	
. Débiteurs divers	457 749	457 749	
Charges constatées d'avance	67 152	67 152	
TOTAL	5 173 720	3 854 986	1 318 734

	Montant brut	A un an au plus	A plus 1 an -5 ans	A plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts & dettes - Ets de crédit	3 854 443	724 028	2 171 100	959 315
Emprunts & dettes financières diverses	29 632	18 289	11 343	
Fournisseurs & comptes rattachés	2 003 460	2 003 460		
Personnel & comptes rattachés	3 576 724	3 576 724		
Sécurité Sociale & organismes sociaux				
Etat - Impôts sur les bénéfices				
- Taxes sur salaires				
- Autres				
Dettes sur immobilisations	412 648	412 648		
Autres dettes	158 181	158 181		
Produits constatés d'avance	14 366	14 366		
TOTAL	10 049 454	6 907 696	2 182 443	959 315

PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE

EXERCICE DU 01/01/2006 AU 31/12/2006

**ETAT DES CHARGES ET PRODUITS
CONSTATES D'AVANCE**

NATURE	MONTAN
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	67 152,15
- Fournitures énergétiques	
- Fournitures administratives	
- Locations	
- Diverses inscriptions	47 224,95
- Diverses prestations	
- Abonnements et redevances	
- vignettes automobile	
- Divers	
- Frais financiers	
- charges d'ouverture d'établissement	19 927,20
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	14 365,92
- Prestations de service	12 452,92
- Divers	1 913,00

**ETAT DES CHARGES A PAYER
ET PRODUITS A RECEVOIR**

NATURE		MONTANT
CHARGES A PAYER		2 425 727,35
- Intérêts courus non échus	18 289,37	
- Fournisseurs, Factures non parvenues	659 434,10	
- Clients, avoirs à établir	44,00	
- Personnel, charges à payer		
Provision pour congés payés	1 446 958,91	
Autres charges à payer	267 233,26	
- Organismes sociaux		
- Etat, Collectivités		
- Autres charges à payer	33 767,71	
PRODUITS A RECEVOIR		190 009,11
- Fournisseurs - Clients	2 522,80	
- Personnel	37 915,08	
- Organismes sociaux	687,23	
- Etat, Collectivités		
- Autres produits à recevoir	149 571,23	

PAPILLONS BLANCS FINISTERE

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006

ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
CONTRATS DE LOCATION LONGUE DUREE

Société	Nature matériel	Date prise d'effet	Durée	Périodicité des loyers	Loyer annuel TTC	Valeur de rachat TTC
FOYER HORIZONS						
GE Capital	photocopieur	15/07/2003	5ans	trimestriel	2017	25
BNP PARIBAS	bureau mobile	01/01/2004		mensuel	2251	
CAT LA LANDE						
BNP PARIBAS	photocopieur	27/04/2001	5ans	trimestriel	765	
Bretagne Manutention	fenwick	30/04/2000	5ans	mensuel	8 453	
ARMOR panneaux	location benne	01/07/2003		mensuel	1 543	
CAT DU PAYS BIGOUDEN						
SATAS	Machine à affranchir	06/04/1999		annuel	2 467	
PORTAKABIN	bureau mobile	11/11/2000		mensuel	1 766	
CAT CORNOUAILLE						
ONYX GRANDJOUAN	location benne	21/09/2003		mensuel	5 714	
CAT ARMORIQUE						
BNP PARIBAS	tondeuse	01/03/2004	7ans	mensuel	7 886	670
BNP PARIBAS	tracteur	27/03/2002	5ans	mensuel	5 193	2 334
HVI	Eurocargo	01/02/2001	5ans	mensuel	1 542	
FILOCA SA	Renault Kangoo	25/05/2000	5ans	mensuel	7 241	
CAT IROISE						
BTO - CE CAPITAL	Copieur	19/10/2001	5ans	mensuel	4 756	3018
BTO - CE CAPITAL	Copieur	27/06/2000	5ans	mensuel	1 203	87
SATAS	Machine à affranchir	27/03/2001	5ans	annuel	716	
SATAS	Balance	27/03/2001	5ans	annuel	827	
Diac Location	Véhicule KANGOO	21/11/2003	4ans	mensuel	3104	
FLOCH ECO	location benne	10/06/1995		mensuel	818	

TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET	2006	2005	VARIATION
Fonds associatifs	378 079	378 079	0
Subventions investissement non renouvelables	1 786 034	1 778 960	7 074
Réserves d'investissement	1 378 123	916 353	461 770
Réserves de trésorerie gestion non conventionnée	102 706	102 706	0
Réserves de compensation	216 312	209 236	7 076
Reports à nouveau	-137 592	-55 077	-82 515
Résultats 2005, gestion non conventionnée		442 324	-442 324
Résultats 2006, gestion non conventionnée	751 149		751 149
Réserves de trésorerie résidents	184 993	178 643	6 350
Différences/réalisation d'actifs	341 202	269 484	71 718
Provisions salaires TH	237 371	0	237 371
Subventions renouvelables	368 297	352 688	15 608
CAPITAUX PROPRES	5 606 674	4 573 396	1 033 277
Provisions risques et charges	303 410	607 068	-303 658
A - RESSOURCES PROPRES	5 910 083	5 180 464	729 619
Emprunts auprès établ. de crédit	3 854 443	3 077 680	776 763
Autres dettes financières	11 343	11 343	0
B - RESSOURCES EMPRUNTEES	3 865 786	3 089 023	776 763
Réserves de trésorerie Gestion conventionnée	1 265 206	1 244 039	21 167
Réserves de compensation Gestion conventionnée	396 768	328 641	68 127
Resultats antérieurs sous contrôle de tiers financeur	-1 104 870	-517 980	-586 890
Résultats de l'exercice N Gestion Conventionnée	459 279	-812 053	1 271 332
Fonds dédiés ARTT et autres	1 735 331	1 818 616	-83 285
C - RESSOURCES AFFECTEES	2 751 713	2 061 263	690 450
CAPITAUX PERMANENTS (D=A+B+C)	12 527 582	10 330 750	2 196 833
Immobilisations incorporelles	147 024	147 024	0
Immobilisations corporelles	20 393 951	18 962 301	1 431 650
Immobilisations financières	1 292 702	1 230 410	62 292
Amortissements, Provisions pour dépréciation	-14 718 409	-14 043 535	-674 874
ACTIF IMMOBILISE NET (E)	7 115 268	6 296 201	819 067
FONDS DE ROULEMENT (F=E-D)	5 412 314	4 034 549	1 377 765
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT* (G)	-2 146 323	-1 609 722	-536 601
TRESORERIE (T= F-G)	7 558 637	5 644 271	1 914 366

TABLEAU DES EFFECTIFS

EFFECTIF AU 31/12	2006	2005
Salariés	646	580
Travailleurs handicapés (recevant un salaire direct)	573	543
TOTAL	1 219	1 123

L'effectif salarié "encadrants" se répartit ainsi au 31 décembre 2006 :

	Hommes	Femmes	TOTAL
Encadrants salariés	233	413	646
2005	188	392	580

L'effectif " travailleurs handicapés" se répartit ainsi au 31 décembre 2006 :

	Hommes	Femmes	TOTAL
Travailleurs handicapés	336	237	573
2005	304	239	543

RESULTATS PAR SECTEURS

25/05/2007

	RESULTAT 31/12/2006	RESULTAT 31/12/2005	RESULTAT 31/12/2004	RESULTAT 31/12/2003
I- GESTION CONVENTIONNEE				
<u>Secteur enfance</u>				
CAMSP	- 27 516,57	- 19 906,29	2 062,63	- 24 737,67
IME PERRIN	525 320,39	90 484,06	168 466,57	- 40 127,49
IME ELORN	351 355,84	- 84 919,49	41 339,74	- 48 236,09
IME PRIMEVERES	58 387,90	- 46 907,46	333 487,48	137 650,79
SESSAD PERRIN	18 471,13	- 38 675,09	- 33 945,93	- 32 773,95
SESSAD PRIMEVERES	- 2 539,76	1 461,98	- 364,12	- 2 154,42
SESSAD ELORN	58,64	113 840,55		
JARDINS DES LUCIOLES	- 1 351,48	- 9 050,01		
TOTAL SECTEUR ENFANCE	922 186,09	6 328,25	511 046,37	- 10 378,83
<u>SIEGE SOCIAL</u>	- 68 480,66	- 105 917,69	- 2 806,87	- 55 864,53
<u>Secteur CAT - AS</u>				
CAT IROISE	11 768,99	- 5 524,40	176,12	- 181,86
CAT CONCARNEAU	- 224 248,06	- 218 452,29	- 128 199,96	- 97 516,27
CAT ERGUE	35 268,08	- 76 790,17	- 6 187,54	6 438,40
CAT ARMORIQUE	- 44 666,90	- 63 686,05	- 56 316,92	- 61 899,77
CAT PLONEOUR	- 22 989,23	- 29 848,65	- 29 026,58	1 420,35
	- 244 867,12	- 394 301,56	- 219 554,88	- 151 739,15
<u>Secteur foyers</u>				
UVE BREST	23 985,49	- 8 985,09	- 10 131,69	- 25 837,82
UVE KELOU MAD	24 634,18	20 978,01		
UVE CONCARNEAU	37 923,60	6 018,88	- 33 726,85	- 608,49
UVE PLONEOUR	- 45 759,08	- 107 102,32	- 46 349,80	- 44 736,83
UVE ERGUE	- 1 409,93	7 539,30	- 22 715,79	7 798,04
UVE ST RIVOAL	- 5 836,82	- 4 115,79	749,37	4 765,87
UVE CROZON	5 232,44	- 10 326,86	- 5 967,24	- 3 685,72
SASD BREST	- 2 865,14	- 1 657,52	4 644,64	- 1 657,81
SASD CONCARNEAU	- 3 206,68	- 1 377,86	921,46	1 151,13
FOYER GUIPAVAS	49 420,21	37 658,96	34 504,58	- 8 024,06
RESIDENCE DES VERGERS	41 905,84	- 42 721,25		
RESIDENCE MATHURIN KERBRAT	- 235 780,54			
FOYER DE VIE ERGUE	65 482,99	- 27 583,21	- 29 746,10	- 43 537,70
FOYER DE VIE ET FAM	- 88 722,77	- 183 837,24	- 138 009,26	- 53 614,92
ACCUEIL JOUR LANDAIS	- 8 226,09	- 2 546,05	- 12 953,05	8 656,83
SAA BREST	- 1 890,77	- 104,14	608,06	3 281,68
SAA CONCARNEAU	- 2 782,81	- 27,50	- 4 570,18	- 3 863,77
SAA ARMORIQUE	- 540,47	- 21,47	- 97,41	
SAA PLONEOUR	- 409,83	- 36,16	73,92	- 902,79
SAA ERGUE	- 713,50	85,51	- 47,90	- 51,85
	- 149 559,68	- 318 161,80	- 262 813,24	- 160 868,21
TOTAL GESTION CONVENTIONNEE	459 278,63	- 812 052,80	25 871,38	- 378 850,72

RESULTATS PAR SECTEURS

	RESULTAT 31/12/2006	RESULTAT 31/12/2005	RESULTAT 31/12/2004	RESULTAT 31/12/2003
II- GESTION PROPRE				
<u>ASSOCIATION</u>				
Patrimoine non affecté	113 343,32	75 408,72	75 214,52	274 111,99
Services communs	81 009,92	- 1 134,32	39 335,50	68 619,49
Vie associative	- 4 191,99	- 9 659,53	- 14 746,57	- 12 308,73
Regularisation de charges	266 863,47	- 18 926,90	- 103 871,27	- 181 321,36
	457 024,72	45 687,97	- 4 067,82	149 101,39
<u>Secteur CAT - ATELIERS</u>				
CAT IROISE	68 931,11	57 913,56	64 822,59	- 6 955,32
CAT CONCARNEAU	- 126 230,45	- 96 439,01	14 683,93	11 873,20
CAT ERGUE	36 907,94	45 759,59	31 121,19	57 097,36
CAT PLONEOUR	- 8 791,38	28 763,44	54 625,98	2 014,37
CAT ARMORIQUE	313 825,13	347 213,32	297 909,98	316 702,85
	284 642,35	383 210,90	463 163,67	380 732,46
<u>Secteur foyers résidents</u>				
UVE BREST	4 433,31	8 177,27	4 288,27	591,05
RESIDENCE KELOU MAD	453,26	- 1 729,35		
UVE CONCARNEAU	- 3 400,59	1 220,50	- 773,82	- 11 750,90
UVE PLONEOUR	- 7 536,46	- 2 750,56	- 6 698,25	1 403,40
UVE ERGUE	- 1 188,80	- 3 095,59	866,47	6 594,89
UVE ST RIVOAL	7 100,53	6 673,28	6 947,70	575,25
UVE CROZON	2 542,65	- 2 145,73	- 743,60	- 343,79
	2 403,90	6 349,82	3 886,77	- 2 930,10
<u>Divers</u>				
CELLULE IMPRO IME ELORN	2 308,98	511,27	5 471,95	- 130,66
CELLULE DE RESTAURATION	2 280,35	384,36	1 195,68	1 087,37
ACTIVITES ANNEXES ELORN	2 488,72	6 180,15	794,10	2 715,49
	7 078,05	7 075,78	7 461,73	3 672,20
TOTAL GESTION NON CONVENTIONNEE	751 149,02	442 324,47	470 444,35	530 575,95
TOTAL PBF	1 210 427,65	- 369 728,33	496 315,73	151 725,23